

CONTRIBUTION DE PASCAL DOURNEAU
BORDEAUX - BASTIDE

LA DEMOCRATIE POLITIQUE
DEMOCRATIE SOCIALE ET PARTICIPATIVE
DROITS ET DEVOIRS DU CITOYEN

BORDEAUX LE 18 NOVEMBRE 2006,

I DEMOCRATIE

Historique

Nous citons « **le gouvernement du peuple par le peuple** », (Platon) à ne pas confondre avec la République, qui désigne l'objet même du pouvoir politique : la chose publique.

La démocratie quant à elle donne un contenu à la République, elle désigne le titulaire du pouvoir politique, à savoir le peuple.

A l'origine, on trouve Platon, pour qui la démocratie ne possède pas une constitution, mais où chacun choisit de se conduire comme il convient.

Ainsi, la démocratie se comprend au sens négatif de la liberté, qui offre à chacun le droit de faire tout ce qui lui plaît. Ce qui aboutit à des désordres, des dissensions. Au lieu de libérer l'individu, la démocratie asservit ceux qui l'invoquent au déferlement de leurs désirs. Platon en a tiré une conclusion.

« **La limite de ta propre liberté ne doit pas empiéter sur la liberté de chacun.** »

La philosophie de Platon a réduit la démocratie à l'individu et non à la société. Et c'est pour cela que la démocratie a débordé sur l'anarchie, d'où la nécessité d'une société démocratique.

Alexis de Tocqueville, diplomate français, s'est inspiré de la conception platonicienne en la restreignant

Dans son ouvrage célèbre : De la démocratie en Amérique, il présente moins la démocratie comme de constitution, que comme une manière de vivre. Elle a pour lui un sens strictement politique et sociologique. Pour la première fois, il introduit la notion du citoyen du peuple responsable (Votes, lois etc.....).

Au niveau sociologie, elle privilégie le bien-être matériel plutôt que l'activité intellectuelle, et par exemple la sécurité plutôt que la gloire. Aussi, Tocqueville distingue l'égalité au niveau politique de l'égalisation des conditions qui se situe, elle, au niveau sociologie de la démocratie.

Les deux conceptions sont liées, et c'est parce qu'il n'y a pas de différence de condition entre les nombres de la collectivité que le peuple peut détenir la souveraineté.

La démocratie aboutit au pire dès lors qu'à l'égalité des conditions ne correspond plus un régime politique. L'égalité nuit à la liberté, et l'on constate que la démocratie porte en elle les germes de sa destruction. L'Etat est un nouveau despote, dès lors qu'il nous déresponsabilise : **L'homme du peuple n'est plus citoyen.**

Un Etat fort aura le soin de se soucier des intérêts collectifs.

Pour contenir les dérives, Tocqueville préconise la création de corps intermédiaires : les associations. Leur but étant de permettre aux individus de revenir citoyens.

Dont Rousseau dira plus tard, que cela revient à instituer une volonté générale qui s'oppose à l'Etat. Il va poser les bases de l'articulation entre le citoyen et le gouvernement ; **Le contrat social est né.** Dans son ouvrage Rousseau est le premier à dire que pour bien gouverner il faut les deux :

Démocratie directe et indirecte.

L'idéal ne pouvant jamais être atteint, la démocratie selon Rousseau reste un « idéal ».

Sa conception s'arrête à la légitimité du gouvernement : **L'idée de République est née.**

Déjà il fait ressortir qu'il est mauvais que celui qui fait les lois, les exécute. On n'est pas loin de la séparation des pouvoirs : législatif, exécutif, judiciaire.

Avec Montesquieu, dans « ***l'Esprit des lois*** » :

« **Le pouvoir arrête le pouvoir** » (la destruction des pouvoirs permet de limiter pour le bien public le pouvoir).

Déjà les germes de la République sont visibles se traduisant dans sa devise.

Aujourd'hui, la démocratie vécue, illustre largement le mot **liberté**, quant à **l'égalité** elle est mise à mal par la précarité grandissante, et la mondialisation. **La fraternité** fluctue en fonction des deux premières notions.

De nos jours la démocratie est difficile à gérer, elle est mise à mal en raison de l'individualisme grandissant.

II LA CITOYENNETE

Est la manifestation de la civilité, du civisme, et de la solidarité.

D'abord parce que les citoyens ont tous la même nationalité, ensuite car elle manifeste le rattachement à une même communauté politique : la **nation**.

Enfin, puisqu'elle est la manifestation d'une identité culturelle, et d'une histoire commune.

Au delà du droit de vote, des valeurs s'attachent à la notion de citoyenneté, ce sont : **la civilité**, attitude de respect vis à vis des autres citoyens mais aussi des équipements publics, **le civisme** et **la solidarité**.

Quelles sont les valeurs attachées à la citoyenneté ?

Outre un statut juridique et des rôles sociaux, la citoyenneté se définit aussi par des valeurs. On peut en évoquer au moins trois, traditionnellement attachées à la citoyenneté :

- **La civilité** : il s'agit d'une attitude de respect, à la fois à l'égard des autres citoyens (ex : politesse), mais aussi à l'égard des bâtiments et lieux de l'espace public (ex : transports publics). C'est une reconnaissance mutuelle et tolérante des individus entre eux, au nom du respect de la dignité de la personne humaine, qui permet une plus grande harmonie dans la société.

- **Le civisme** : il consiste, à titre individuel, à respecter et à faire respecter les lois et les règles en vigueur, mais aussi à avoir conscience de ses devoirs envers la société. De façon plus générale, le civisme est lié à un comportement actif du citoyen dans la vie quotidienne et publique. C'est agir pour que l'intérêt général l'emporte sur les intérêts particuliers.

- **La solidarité** : elle est importante, en effet, dès lors que les citoyens, dans une conception classique, ne sont pas de simples individus juxtaposés, mais un ensemble d'hommes et de femmes attachés à un projet commun. Elle correspond à une attitude d'ouverture aux autres qui illustre le principe républicain de fraternité. Dans ces conditions, la solidarité, qui consiste à venir en aide aux plus démunis, directement ou par le biais des politiques publiques (ex : impôt redistributif) est très directement liée à la notion de citoyenneté.

Ces trois valeurs donnent à la citoyenneté tout son sens en ne la limitant pas à l'exercice du droit de vote.

Ainsi, le citoyen devant s'identifier diffère, la notion de citoyenneté évolue.

III LA DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

La désaffection vis-à-vis du militantisme, aussi bien politique que syndical, l'absence de véritable débat, la distance entre les décideurs et les citoyens, le retour à la sphère privée, le caractère fantoche des assemblées délibératives, les élections "*spectacles*", la langue de bois, la corruption..., entre autres, sont autant de signes de cette crise. Face à cela, se développe ici ou là l'idée que la solution serait à rechercher dans une démocratie participative, où les citoyens pourraient intervenir directement dans l'élaboration des décisions publiques par l'intermédiaire d'associations.

Il semble évident que l'intervention des citoyens au plus près de leurs préoccupations, sans la médiation des élus, peut apparaître comme une avancée vers une démocratie plus directe. La réalité est tout autre.

De plus, même si au sein de telle ou telle association, les règles démocratiques élémentaires sont respectées, elle ne saurait représenter que ses adhérents (souvent très peu nombreux) et non la population au nom de laquelle elle prétend parler. Un tel système reviendrait en fait à ce que les partis politiques parlent au nom des citoyens sans jamais qu'ils se présentent devant les électeurs.

L'intervention des associations dans le débat politique tourne très souvent à la confrontation d'experts en oubliant l'essentiel du problème.

Le risque est donc grand de voir ainsi disparaître l'esprit civique et d'aboutir à un **système de lobbies** qui supprime tout débat public et démoralise l'action publique, tous les coups étant permis pour emporter "le morceau".

Alors, sommes nous condamnés à choisir entre la peste et le choléra, et à nous reconforter en rabâchant la formule de Churchill : "*la démocratie est le pire des systèmes à l'exception de tous les autres*". Certainement pas, peut-être est-il souhaitable de ne pas s'attacher aux mécanismes de la **démocratie** mais d'**en rappeler les principes** et ne pas se bercer d'illusions utopiques.